



Heures supplémentaires non payées

Par **lily090263**, le **10/06/2013** à **16:27**

bonjour

question pour un ami

son patron lui fait faire des heures supplémentaires qu'il ne paye pas

1) a-t-il la possibilité de refuser de faire ?

2) son patron peut-il le licencier si il fait intervenir l'inspection du travail ?

(c'est une menace faite par l'employeur)

3) l'employeur a-t-il le droit de modifier les heures notées du salarié sur un carnet ?

MERCI

Par **Lag0**, le **10/06/2013** à **18:22**

Bonjour,

Si les heures supplémentaires ne sont habituellement pas payées (ni récupérées), le fait de refuser d'en faire n'est pas constitutif d'une faute.

Votre ami peut donc refuser, mais à mon avis, cela ne se passera pas simplement avec l'employeur qui risque de licencier tout de même.

Il faudra alors saisir le conseil des Prud'hommes pour licenciement sans cause.

Par **moisse**, le **10/06/2013** à **18:24**

Bonjour,

Hors de tout accord de modulation mis en place dans l'entreprise.

Le salarié peut refuser l'exécution d'heures supplémentaires non payées. Plus exactement il peut exiger un écrit avant de les exécuter.

L'inspecteur du travail n'interviendra pas pour un différent de cette nature.

Donc autant l'idée que la menace/revanche n'ont pas de sens.

En outre une demande portée devant l'inspecteur du travail ne peut donner lieu à une quelconque sanction.

Tout au plus un employeur dénoncé calomnieusement selon son point de vue, pourrait entreprendre une action pénale.

Le planning doit être signé par les 2 parties et copie remise à chacun.

Par **lily090263**, le **10/06/2013** à **19:49**

je vous remercie

je pensais l'esclavage aboli mais en fait non

Par **moisse**, le **11/06/2013** à **09:19**

Cette phase n'a aucune réalité dans nos contrées et je ne vois pas ce qui vous permet de conclure ainsi après les renseignements fournis ici.

Mais effectivement vous avez le droit d'avoir votre opinion personnelle.

Par **lily090263**, le **11/06/2013** à **12:54**

je voulais simplement dire qu'en 2013 on en est encore à trouver des entreprises qui exploitent les salariés et comme le boulot ne court pas les rues, ils n'ont pas d'autres choix